

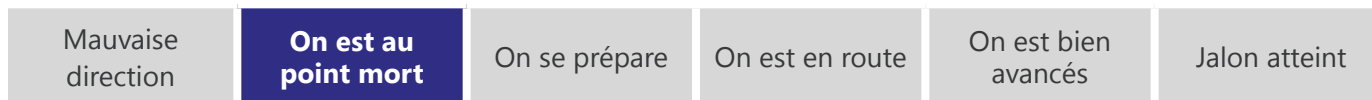
# Jalon 10

Le gouvernement encourage le **maintien du parc**, **l'acquisition de matériel usagé** et le **don d'appareils numériques** par les personnes et organisations utilisatrices

## Pourquoi ce jalon ?

- Selon les études, les appareils du quotidien (terminaux) constituent à ce jour la principale source d'impacts du numérique à l'échelle mondiale à cause de leur intensité matière, énergie et de leur fréquence de renouvellement (de 18 à 24 mois en moyenne pour un téléphone intelligent). À travers leur cycle de vie, c'est en particulier la phase de fabrication qui concentre l'essentiel de ces impacts; entre 30 et 80 % selon l'indicateur observé (épuisement des ressources abiotiques, consommation d'énergie, production de déchets, etc.).
- Beaucoup de produits électroniques fonctionnels sont gardés à la maison parce que leurs propriétaires hésitent à s'en départir. Certain-e-s en disposent parfois selon les méthodes prévues, comme dans le programme de responsabilité élargie du producteur (REP), ou en les jetant aux ordures (voir jalon 4). Cependant, ces appareils sont souvent loin d'avoir atteint leur fin de vie, et pourraient répondre à des besoins tout en prévenant l'acquisition de nouveaux équipements. Si les initiatives de dons et les marchés de seconde main existent pour les appareils numériques, dans les faits, ils sont souvent tributaires de structures précaires, peu valorisées et bénéficieraient globalement d'un appui gouvernemental.

## Niveau d'avancement



## Qui doit être mobilisé ?



**Gouvernement provincial**



**Entreprises du numérique** : notamment celles dédiées au réemploi, à la vente de matériel reconditionné ou au recyclage



**Société civile**



**Investisseur-euse-s** : bailleur-euse-s de fonds (p. ex. fondations) et aides financières gouvernementales



**Personnes et organisations utilisatrices** : notamment les communautés informatiques (retro-machine, communauté libriste, etc.)

## Comment pourrait-on s'y rendre?

---

Voici une sélection de pistes possibles pouvant servir d'inspiration :

- **Favoriser l'exemplarité de l'État** pour prolonger l'usage des appareils numériques utilisés dans la fonction publique et envoyer un signal fort aux personnes et organisations qui utilisent le numérique, ainsi qu'aux entreprises du numérique :
  - **Développer une compétence inter-gouvernementale d'entretien et de réparation** des appareils et équipements, qui n'existe pas pour le moment à l'échelle provinciale;
  - **Garder une liste à jour des appareils** en possession des ministères (en utilisation ou non), avec laquelle croiser les demandes de nouveaux équipements avant de recourir à l'achat externe;
  - **Mettre en place un protocole systématique de don ou de revente** des flottes d'équipements vers d'autres acteurs (OBNL, écoles, etc.).
- **Au sein de la société :**
  - **Mettre à disposition des espaces publics** pour accueillir des initiatives de don d'appareils ou de réparation de type boutiques sans argent, etc. Ces initiatives manquent généralement de visibilité et de soutien financier;
  - **Développer un compteur d'usage**, à la manière du compteur kilométrique dans les voitures, adapté à l'appareil (heures, cycles, etc.) pour renforcer la transparence sur la durée de vie des biens, valoriser le matériel de seconde main et permettre aux utilisateurs et utilisatrices de mieux suivre leur consommation et d'entretenir de façon plus régulière leurs produits;
  - **Soutenir un programme de reprise des anciens appareils numériques** au potentiel de reconditionnement;
  - **Intégrer des messages de valorisation du réemploi et/ou de l'acquisition de matériel usagé** dans la publicité pour les appareils neufs et dans les publicités de Recyc-Quebec;
  - **Utiliser des incitatifs pour le matériel informatique issu du réemploi et des écotaxes pour le matériel neuf** (voir jalon 30).

## Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

---

- La restructuration du processus de fin de vie au Québec afin de faire respecter la hiérarchie des 3RVs (jalon 4) aurait pour conséquence de privilégier le réemploi au recyclage et de capter une grande quantité d'appareils à fort potentiel de réutilisation.
- Le programme OPE+ (Ordinateurs pour les écoles), financé par le gouvernement fédéral, permet à des familles à faible revenu de bénéficier d'un ordinateur remis à neuf à un prix très abordable, en passant par des organismes communautaires ou des écoles. La branche québécoise du programme, OPEQ, collabore déjà avec le gouvernement provincial pour récupérer les ordinateurs excédentaires des ministères. Cependant, le processus de collecte n'est pas encore systématisé et nombre de fonctionnaires n'ont pas connaissance de ce programme.
- Il existe une multitude de structures de don et de revente de biens dans divers domaines au Québec qui commencent à se réseauter pour renforcer leurs processus. Le gouvernement pourrait s'appuyer sur cette prise de recul collective pour mettre en place les stratégies les plus pertinentes et lever les freins communs à plusieurs industries, dont le numérique.

## Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

---

- **Les craintes en lien avec la sécurité des données** sont encore présentes parmi la population et représentent souvent un obstacle au don et à la vente d'appareils numériques usagés, malgré les protocoles de reconditionnement développés par des organismes certifiés.
- **La concurrence entre les filières du réemploi et du recyclage.** Le recyclage est censé intervenir en bout de ligne pour récupérer des pièces qui ne peuvent plus être utilisées. Or, au Québec, plusieurs facteurs de nature économique, logistique et réglementaire font actuellement en sorte que l'industrie du reconditionnement des ordinateurs (qui mène au réemploi) se trouve mise en compétition avec la filière du recyclage. Par exemple, les lieux de dépôt officiels reconnus par l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) ne sont pas autorisés à faire du réemploi.
- **Le manque de compétitivité** des appareils reconditionnés. Parfois, restaurer convenablement du matériel informatique peut nécessiter des heures de travail, rendant le processus plus coûteux et les produits moins abordables financièrement.
- Les appareils issus du réemploi peuvent représenter **une contrainte supplémentaire** pour les équipes d'exploitation informatiques chargées de la maintenance dans les entreprises, qui peuvent se retrouver avec des parcs plus hétérogènes et donc plus difficiles à maintenir.

## Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

---

- Les collectivités et l'administration publique devraient-elles souscrire à une forme d'économie de la fonctionnalité ou d'économie d'usage pour cesser le renouvellement perpétuel du matériel informatique, pour plutôt encourager la mutualisation, le réemploi et la maintenance des produits?

## Ressources

---

[Équiterre \(2021\) La réduction à la source et le réemploi au cœur des solutions pour diminuer le recours à l'élimination au Québec](#)

[Insertech \(2021\) Mémoire pour le BAPE sur la gestion à long terme des déchets ultimes au Québec](#)

[Insertech et Marie-Luc Arpin \(2015\) Un problème environnemental majeur](#)

[Alexandre Shields \(2021\) Cellulaires et ordinateurs portables sont très peu récupérés au Québec, dans le Devoir](#)

[Le site du Restart Projet, basé à Londres, qui recense les différentes initiatives de réparation à travers le monde](#)